

Des méfaits de la crainte en architecture

Autor(en): **Neyroud, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **110 (1984)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-75266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des méfaits de la crainte en architecture

par François Neyroud, Lausanne

J'ai bien conscience que la vie lausannoise ne peut en aucune façon être considérée comme représentative de celle de l'ensemble de la Suisse romande. Et pourtant, je crains bien que ce que nous y vivons actuellement ne soit que le signe avant-coureur d'une tendance qui pourrait ne pas tarder à foisonner.

La votation des 3 et 4 décembre 1983 sur le plan d'extension Saint-François-Sud me paraît significative. De quoi s'agit-il ? Je vais tenter une explication mais, auparavant, un retour en arrière s'impose. Peu avant 1960, la Société de Banque Suisse (SBS) avait envisagé quelques transformations du hall d'entrée de la banque ; un confrère lausannois avait été mandaté ; un ascenseur fut installé ; l'architecte poussa plus loin l'étude et présenta une proposition de restructuration complète du bâtiment, proposant si je me souviens bien, un immeuble pyramidal, qui aurait eu l'avantage de dégager et le sol et l'espace. Sans doute la conjoncture d'avant l'Expo fit-elle renoncer à ce projet, dont la réalisation à cette époque aurait contraint l'établissement, sinon à fermer ses portes, du moins à travailler au ralenti.

Vingt ans plus tard — je passe sur les périodes intermédiaires — s'ouvre un concours d'architecture dont les projets devaient être retournés pour le 30 juillet 1980 ; un jury, comprenant notamment Alberto Camenzind, le professeur M. Burckhardt, le directeur des Travaux Marx Lévy, le chef du Service d'urbanisme de la Ville F. Vuillomenet, et d'autres membres dont la compétence ne fait aucun doute, désigne les 7 lauréats et quatre achats ; les deux premiers primés se tiennent « dans un mouchoir », et Jean-Philippe Poletti l'emporte, le deuxième prix revenant à Pierre Bonnard et ses associés. Il a fallu six jours aux 11 membres du jury pour examiner les 31 projets soumis par les candidats à ce concours.

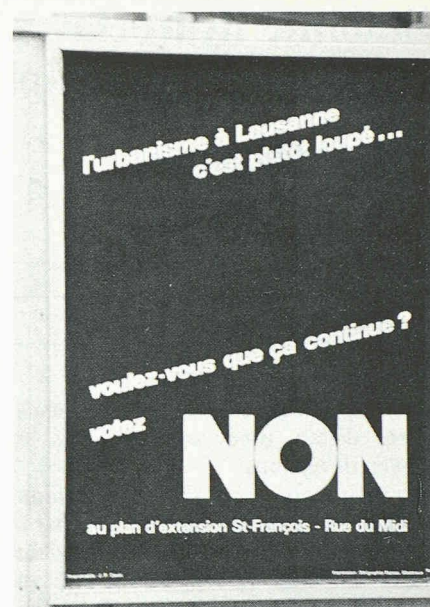
Ensuite, sur la base des résultats du concours, les services techniques communaux entreprennent l'étude du plan d'extension partiel et le soumettent au législatif, qui l'accepte le 27 septembre 1983. Alors le Mouvement de défense de Lausanne (MDL) lance un référendum qui recueille environ 14 000 signatures. Dès lors le plan d'extension partiel doit être soumis à la votation populaire ; nous voilà donc aux 3 et 4 décembre 1983, et au résultat que nous connaissons : 14 435 opposants et 8 394 oui.

Il faut remarquer la très grande stabilité du nombre des opposants, quasi identique à celui des signatures recueillies par le référendum. Mais si les acceptants ont

les mêmes motifs de cautionner ce plan, les opposants proviennent de divers groupements, et ils manifestent ainsi leur mécontentement à l'urbanisme lausannois, à l'aménagement de la place de la Riponne et même au Grand Prix de Lausanne de formule 1 !

C'est là que mon inquiétude se renforce : il faut reconnaître que le rapport de confiance — de méfiance ! — entre une autorité qui gère des dossiers difficiles et une opinion qui se méfie, se réfère à certains échecs et préfère dire « non » ne permet pas une politique — au sens étymologique — saine. Une démonstration évidente de cette crainte qu'à l'autorité face aux « Neinsager » est l'Hôtel de police actuellement en chantier en haut de Saint-Martin ; quelle occasion somptueuse cela aurait été de donner un premier plan digne au Château Saint-Maire ! Mais, par crainte de la procédure, pour ne pas avoir à radier des alignements, pour éviter la cristallisation de mécontentement de la population sur ce nouveau thème, on préfère « transformer » ; c'est à dessein que j'utilise les guillemets, car je ne conçois pas qu'une analyse rigoureuse du coût aurait pu apporter des arguments au maintien des pans de murs qui ont été ménagés. Je ne demande qu'à être convaincu de la valeur architecturale de ce qui a été sauvegardé et de la justification de la future toiture en faux-mansard que l'on a l'intention — m'a-t-on affirmé — de poser en guise de couvre-chef.

On le voit, la crainte surgit partout : les maîtres de l'ouvrage craignent de ne pouvoir mener à chef leurs projets, les architectes redoutent d'être renvoyés à leurs dossiers par l'autorité qui, elle, se méfie de l'opinion publique.



Il faut briser cet enchaînement. Comment ? Peut-être en rêvant d'une autorité forte, convaincante, persuasive, voire dictatoriale ; ce ne me semble guère possible — fort heureusement ; en Mai 68, on prônait l'imagination au pouvoir, rappelez-vous ! Alors, je me tourne vers mes confrères : à l'instar de certains médecins, pourquoi pas des architectes aux pieds nus descendant dans la rue pour expliquer leur art, tenter dans un processus de participation ouverte enfin mis en pratique, d'imaginer avec le public une ville pour l'avenir ? Thucydide fustigeait déjà l'intérêt qui mène le monde, au détriement de la morale ; Saint-Exupéry recommandait : « Faites-leur bâtir ensemble une cathédrale : ils s'aimeront. » Si les architectes, les autorités et les promoteurs veulent qu'il soit possible à nouveau de se pencher sur un projet un peu important sans s'exposer, *ipso facto*, aux « opposants institutionnels », ils me paraissent avoir intérêt à démontrer davantage d'humilité et d'imagination, toutes qualités qu'ils possèdent abondamment, j'en suis convaincu.

François Neyroud, architecte SIA

